

Fiche thématique SPORT ET HANDICAP



Réalisé en partenariat avec la région Occitanie, ce dispositif, permet aux associations d'obtenir un financement pour l'acquisition de matériel ayant une durée d'amortissement de moins de 3 ans et destiné à la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap.

Pour l'achat de matériel ayant une durée d'amortissement de 3 ans et plus, une demande peut être faite auprès de la Région Occitanie. Se rapprocher directement de leurs services.

■ Les conditions d'éligibilité

L'association (ligue ou comité régional, comité départemental, club) doit :

- être affiliée à une fédération,
- référencée dans le handiguide national des sports www.handiguide.sports.gouv.fr

Le matériel doit :

- être destiné à la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap,
- être en rapport avec la discipline concernée,
- contribuer à la réalisation de projets structurés et structurants,
- avoir une durée d'amortissement de moins de 3 ans.

Exemple de matériel concerné : fauteuils roulants de sport, joëlettes, tricycles, tandems, matériels d'équitation, matériels pour boccia, goallball...

■ Comment faire une demande ?

Renseigner une fiche projet lors de votre demande de subvention CNDS via « le compte asso ».

Procédure à suivre sur « le compte asso »

Renseigner une fiche projet lors de votre demande de subvention CNDS via « le compte asso ».

1 - Lors de votre demande de subvention CNDS dans « le compte asso », dans la rubrique « sélectionner un sous-dispositif », choisissez l'intitulé :

- **Part territoriale – Autres**

2 - Puis lors de votre saisie du projet, sélectionner les intitulés ci-dessous :

- Nature de l'aide : **Aide au projet**
- Modalité de l'aide : **Acquisition de petit matériel handicap**
- Objectifs opérationnels : **Réduction des inégalités d'accès à la pratique - développement du mouvement sportif associatif**

Les demandes sur cette thématique feront l'objet d'une instruction par les référents sport et handicap des services de l'Etat (DRJSCS et des DDCS/PP) au mois de mai pour validation en commission territoriale du mois de juin.

Fiche thématique

SPORT ET HANDICAP

■ Les référents sport et handicap

Pour plus d'information, contacter le référent régional ou les référents départementaux sport et handicap.

Service	Référent(e)	Adresse @	Téléphone
DRJSCS OCCITANIE	David NIEL	david.niel@drjscs.gouv.fr	04 67 10 14 37
DDCSPP ARIEGE	Alexandra MERIGOT	alexandra.merigot@ariege.gouv.fr	05 61 02 43 79
DDCSPP AUDE	Sylvain CRISMANOVICH	sylvain.crismanovich@aude.gouv.fr	04 34 42 90 41
DDCSPP AVEYRON	Brigitte MONTERO	brigitte.montero@aveyron.gouv.fr	05 65 73 52 41
DDCS GARD	Francis MARCHAL	francis.marchal@gard.gouv.fr	04 30 08 61 62
DDCS HAUTE-GARONNE	Cécile ARGOLAS	cecile.argolas@haute-garonne.gouv.fr	05 34 45 37 88
DDCSPP GERS	Eric ALEXIS	eric.alexis@gers.gouv.fr	05 62 58 12 74
DDCS HERAULT	Guillaume DECHAVANNE	guillaume.dechavanne@herault.gouv.fr	04 67 41 72 82
DDCSPP LOT	Eric DECHARME	eric.decharme@lot.gouv.fr	05 65 20 56 64
DDCSPP LOZERE	Elsa LHOMBART	elsa.lhombart@lozere.gouv.fr	04 30 11 10 14
DDCSPP HAUTES- PYRENEES	Françoise BENOÎT	francoise.benoit@hautes-pyrenees.gouv.fr	05 62 46 42 24
DDCS PYRENEES ORIENTALES	Patrick WOZNIACK	patrick.wozniack@pyrenees-orientales.gouv.fr	04 68 35 73 14
DDCSPP TARN	Anne SOYER	anne.soyer@tarn.gouv.fr	05 81 27 53 59
DDCSPP TARN ET GARONNE	Patrick GORINAT	patrick.gorinat@tarn-et-garonne.gouv.fr	05 63 21 18 73

